

Compte rendu de la commission permanente du 13 janvier 2010

Ce compte rendu est rédigé par les parents élus au conseil d'école présents lors de la réunion. Il n'engage en rien la direction du LFKL.

Etaient présents : M. Pérème, directeur de l'école primaire, Laurence Lonqueu, Véronique Ménès et Hervé Botta délégués de parents d'élèves au Conseil d'Ecole.

Etaient à l'ordre du jour les points suivants :

1/ Le point sur les effectifs de rentrée janvier 2010

A ce jour 615 élèves sont inscrits au LFKL dont une vingtaine rejoindront les cours durant les mois de janvier et février.

L'administration table sur 650 élèves pour la fin de l'année.

Ces augmentations d'effectifs posent le problème de plus en plus aigu de l'utilisation des parties communes, notamment les cours de récréation et la cantine.

Par exemple, le cycle 3 sera probablement relocalisé l'an prochain dans l'espace collège moyennant des modifications des locaux pour les rendre plus agréables (ajout de fenêtres pour augmenter l'éclairage naturel).

Ces points étant du ressort du conseil d'établissement, ils ne peuvent être traités par le conseil d'école.

2/ La classe de CP bilingue

Mme Laure Savoi, professeur de la partie française du CP bilingue, sera en congé maternité pour 18 semaines.

Elle est remplacée par Mme Maria Charpentier qui effectuait depuis le début de l'année les remplacements sur le primaire et notamment en classe de CP.

Le directeur organisera une réunion avec les parents d'élèves le 18 janvier.

3/ Les évaluations nationales CM2

Les évaluations auront lieu du 25 au 29 janvier.

Ces évaluations permettent une estimation à l'échelon national du niveau de la population d'élèves de CM2 avant leur entrée au collège. Elles ne sont ni diplômantes, ni un examen de passage.

Faites en janvier, elles permettent également de détecter des enfants en difficulté potentielle et de leur apporter avant la fin de l'année scolaire un soutien individuel sur les cinq mois restants.

La correction de ces évaluations sera prise en charge par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Afin de mieux comprendre le but de ces évaluations, le directeur propose une réunion d'information pour les parents d'élèves le mercredi 20 janvier à 18h30.

La présence des papas sera appréciée !

Les autres points abordés en questions diverses sont les suivants :

4/ Rattrapage des cours manqués à la rentrée pour cause de travaux

Il a été à nouveau demandé au directeur de publier rapidement et officiellement la liste des jours de rattrapage pour les cours manqués à la rentrée de Septembre. Le premier jour étant dans moins d'un mois.

Une information incomplète à ce sujet, s'est bien retrouvée diluée au milieu du compte rendu du conseil d'établissement dans le point 4 concernant le fonctionnement des commissions de travail mais cela est jugé insuffisant par les parents présents.

La publication de cette information étant de la responsabilité de l'établissement et donc de M Nadji, il a été demandé à M Pérème de bien vouloir passer le message et l'information devrait être publiée dans le prochain hebdo (15-01).

Pour rappel, les jours de rattrapage décidés par l'administration tels que nous ont été communiqués lors du conseil permanent du mois de décembre sont les suivants :

- mercredi 10 février après-midi jusqu'à 14h/14h15 au lieu de 12h
- mercredi 14 avril après-midi jusqu'à 14h/14h15 au lieu de 12h
- vendredi 4 juin, initialement férié
- jeudi 1er juillet

Soit 2.5 jours de rattrapage au total.

Contrairement à ce qui avait été rapporté dans le compte rendu précédent ces dates n'ont pas été fixées lors du conseil d'établissement du 22/10/2009.

Les parents du conseil d'école ont d'ailleurs fait remonter les sérieux doutes des parents quant à l'efficacité d'un rattrapage le 1^{er} juillet ainsi que sur l'opportunité d'un rattrapage lors d'un jour férié national.

6/ Remplacement de Mme Dadoun

Mme Davis, diplômée de l'enseignement et parent d'élève, assurera les cours de CE1-CE2 dans l'attente de l'arrivée d'un nouveau professeur à partir 25 janvier.

Mme Davis ne sera pas en mesure de continuer le remplacement à temps plein.

Bien que le Lycée soit sur sol malais musulman, le port du foulard, considéré par quelques parents comme signe ostentatoire, n'est pas autorisé dans un établissement scolaire régi, en ce qui concerne les personnes, par la loi française.

7/ Sécurité – Accès piéton au LFKL

M Pérème est parfaitement au courant des problèmes de sécurité aux abords du LFKL mais réitère une nouvelle fois que ce type de problèmes est du ressort du conseil d'établissement et doit donc être discuté avec M Nadji.

8/ Escalade

Les 3 personnes qui ont démarré une formation auront leur examen pour le diplôme d'instructeur le 15 janvier et l'activité devrait reprendre.

Durant les séances faisant parties des activités scolaires, l'enseignant, un instructeur et un parent volontaire seront présents pour superviser l'activité.

Le LFKL a contracté une assurance qui prend en charge les accidents liés au mur d'escalade pendant le temps d'enseignement.

Pour les AES les parents doivent prendre contact avec Delphine Muntaner pour toute information à ce sujet.

9/ Manuels de CM2

Les manuels manquants pour les classes de CM1 et CM2 ont été commandés (à hauteur de 26 manuels par classe). Ils devraient être livrés dans le courant du mois de Janvier.

M. Pérème n'avait pas encore eu l'information de l'arrivée des manuels et allait vérifier auprès des enseignants.

10/ Compte rendu des conseils

Rappelant à M. Pérème que les délais de diffusion sont trop longs, il a confirmé que les parents délégués peuvent publier les comptes rendu dès qu'ils le souhaitent dans l'espace leur étant réservé.

Ce faisant, il est bien entendu que ces comptes rendu, réalisés par les parents, n'engagent en rien la direction.

Une mention en ce sens sera désormais présente sur tous les comptes rendu rédigés par les parents du conseil d'école et diffusés dans l'espace parents du site du LFKL.

11/ Spectacle de fin d'année

L'idée, soumise lors de la dernière réunion du conseil permanent, d'organiser un spectacle de fin d'année où chaque classe et éventuellement les groupes d'AES prépareraient un spectacle, a été présentée et discutée avec les enseignants et fait son chemin.

D'après le directeur, ce spectacle ne pourra pas avoir lieu le jour de la kermesse pour des raisons d'intendance.

12/ Inspections

Un inspecteur venant de Bangkok effectue des inspections cette semaine (n°2).

Tous les niveaux sont inspectés mais pas toutes les classes.

13/ Conseil d'école

La réunion du conseil permanent s'achève car M Pérème doit assister à un conseil d'école qu'il a organisé avec les enfants pour discuter des points suivants :

- la frise éphémère qui doit être créée sur un mur de l'établissement,
- les déplacements dans l'école,
- les plaintes d'activités « violentes » par des enfants de CE1.